

En vertu de la Loi sur l'information, la Municipalité vous informe des décisions suivantes

Décembre 2022



Loque des abeilles

La DGAV annonce que la commune se situe en zone d'interdiction pour cause de loque américaine des abeilles et transmet les mesures à prendre.

Cet avis est affiché aux piliers publics et sur le site internet.

Panneaux solaires

La Municipalité décide de ne pas facturer les émoluments administratifs de CHF 50.- pour les projets de pose de panneaux solaires dispensés d'enquête, en guise de subvention communale aux travaux permettant les économies d'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables.

MCH2

Le passage à MCH2 se fera, pour Saint-Saphorin, dès la première vague. Ainsi, les travaux y relatifs débiteront dès 2023.

Révision du PGA

Une délégation municipale rencontrera la DGTL en janvier 2023 afin d'avancer dans le dossier de révision du plan général d'affectation communal.

Passerelle des Bains

Reymond

Mme Ruchonnet, Municipale, a rencontré les CFF ainsi que les instances concernées par le projet de réfection de la passerelle des Bains Reymond le 5 décembre 2022.

A cette occasion, plusieurs nouvelles variantes ont été présentées.



Circulation au Mont-de-Plan

La Municipalité a entrepris des démarches en vue de ralentir la circulation au chemin de Mont-de-Plan, plus particulièrement à la hauteur du centre équestre.

Réfection de la route du Lac

Le dossier d'appel d'offres pour la partie génie civil concernant la réfection de la route du Lac en traversée de localité est ouvert du 21 décembre 2022 au jeudi 2 février 2023 à 18h00.

Une séance spéciale pour la demande de crédit au Conseil communal est agendée au 13 mars 2023.

Escalier provisoire

Afin d'améliorer la sécurité des piétons entre Ogoz et la route cantonale de Chardonne, la Municipalité étudie, en collaboration avec l'OFROU et la DGMR, le projet de création d'un escalier en lieu et place de l'élément provisoire installé durant les travaux de réfection du pont de l'A9 par-dessus la Salenche.

Entretien des ruisseaux

L'entreprise Gasser a entrepris les travaux d'entretien des ruisseaux des Fosses, de la Vigne à Gilles, de Rohr, de la St-Germandaz, de la Papille et de la Salenche (préavis 410).

Le chemin des Fosses sera temporairement fermé 2 à 3 heures par jour, du 12 au 15 décembre 2022 et éventuellement du 16 au 20 janvier 2023.

Crise énergétique

Les communes ont été priées de rédiger un plan de continuité des activités dans le cadre de la gestion du risque de pénurie énergétique.

La Municipalité a décidé de créer son Point de Rencontre d'Urgence (PRU) à l'administration communale, chemin de l'Ancien Collège 6.



Service de piquet de la voirie

Le planning du service de piquet de la voirie durant les fêtes de fin d'année est le suivant :

- M. Jonathan Schaer :
du 24 décembre au 31 décembre 2022 ;
- M. Thierry Muser :
du 1er janvier 2023 au 7 janvier 2023.

Agenda du Conseil communal

L'agenda 2023 du Conseil communal est fixé comme suit :

- Lundi 13 mars 2023, à 20h00
- Lundi 27 mars 2023, à 20h00
- Lundi 26 juin 2023, à 20h00
- Lundi 9 octobre 2023, à 20h00
- Vendredi 15 décembre 2023, à 18h00

Fermeture de l'administration

Les bureaux de l'administration seront fermés du vendredi 23 décembre 2022, à 11h00 au jeudi 5 janvier 2023.

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A TOUTES ET TOUS !

